

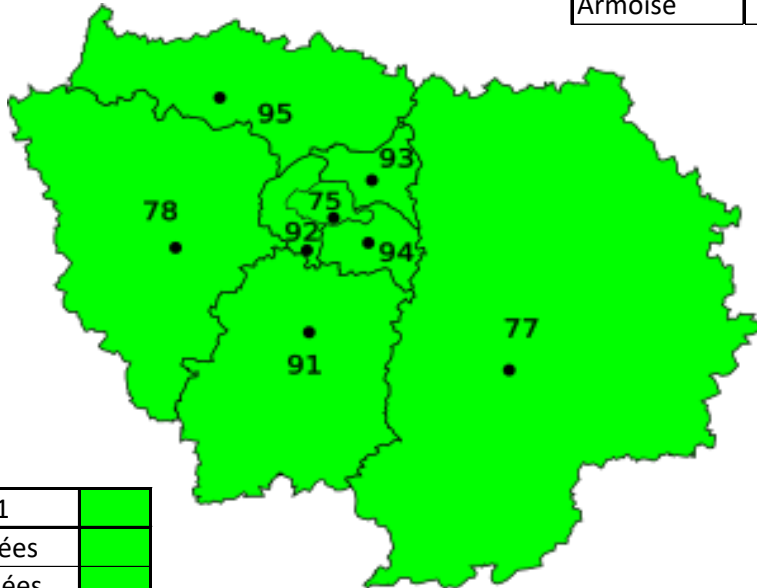
Bulletin du : vendredi 21 août 2020

Prévision du risque allergique d'exposition aux pollens (RAEP) pour la période du 21 au 28 août 2020

95	
Urticacées	
Plantain	
Graminées	
Armoise	

78	
Urticacées	
Graminées	
Châtaignier	
Armoise	

91	
Urticacées	
Graminées	
Châtaignier	
Chénopodes	



77	
Urticacées	
Graminées	
Châtaignier	
Armoise	

75	
Urticacées	
Graminées	
Chénopodes	
Cannabacées	

92	
Urticacées	
Graminées	
Châtaignier	
Chénopodes	

93	
Urticacées	
Plantain	
Graminées	
Armoise	

94	
Urticacées	
Graminées	
Châtaignier	
Chénopodes	

Légende :

Risque allergique

4 premiers
taxons

Département	global
Pollen 1	par pollen
Pollen 2	
Pollen 3	
Pollen 4	

- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Elevé
- Très élevé

La couleur du département indique le risque allergique global.

Commentaire régional :

Le risque d'allergie sera très faible pour les pollens de graminées. Les autres pollens ne généreront pas les allergiques. Attention à l'armoïse et à l'ambroisie qui sont en floraison m, d'urticacées (orties) et d'armoïse. Les allergiques doivent penser à bien aérer leurs logements le matin tôt ou le soir tard pour éviter les plus fortes concentrations de pollens et doivent se méfier des journées ensoleillées et venteuses. Attention à la pollution atmosphérique qui peut exacerber les allergies aux pollens, pour plus d'information sur la qualité de l'air rendez-vous sur le site Internet d'Airparif

Pour en savoir plus : www.pollens.fr www.airparif.asso.fr

Bulletin réalisé avec le soutien financier du Conseil Régional et de l'ARS Ile de France, et la collaboration de :